

# COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE (8)

**OCTOBRE 2024**



## **PROJET ÉPICERIE « SUITE DES ÉVÉNEMENTS »**

D'abord, il faut se rappeler que le 20 novembre 2022 il y a eu fermeture de l'Intermarché; le seul marché d'alimentation que nous avons. Plusieurs ont été choqués et même déçus, les investissements à faire et le manque de personnel ont malheureusement eu le dessus sur les propriétaires.

À la suite des discussions avec les gens du développement économique de la MRC, le conseil municipal a convoqué une rencontre en décembre 2022, dès ce moment, un comité fut formé avec les personnes intéressées. Tout au long de l'année 2023, plusieurs rencontres ont eu lieu. Nous avons fait appel aux services de la Fédération des Coopératives du Québec, afin d'avoir un portrait de ce qui se faisait ailleurs, pour la création d'une COOP, pour la préparation d'un plan d'affaires et d'une étude de marché pour pouvoir s'adresser à des programmes gouvernementaux.

En parallèle, le conseil municipal a fait plusieurs démarches auprès de différents promoteurs et de chaînes d'alimentation. Maxi et IGA n'étaient pas enthousiasmés puisqu'ils ont déjà des points de services à Chicoutimi (secteur nord), seul le marché Métro s'est montré intéressé au projet.

Par la suite, le comité a créé une Coop de Solidarité. D'après l'étude de marché, il a été recommandé d'avoir 700 membres utilisateurs et 40 membres de soutien en rapport à notre population. Le 5 janvier 2023, il y a eu un AGO (assemblée générale d'organisation). À ce jour, 26 rencontres ont eu lieu. Les frais encourus par la Coop ont été assumés par Développement Falardeau, l'argent des membres est sécurisé.

Après quelques rencontres en collaboration avec Métro, il fût convenu que la bannière Ami s'appropriait plus à nos besoins, car il y a plusieurs avantages pour la Coop et ses membres.

La Coop et la Municipalité ont fait plusieurs démarches auprès de M. François Tremblay, député de Dubuc et Mme Andrée Laforest, députée de l'Assemblée nationale du Québec. Malheureusement, le programme PIEC qui devait nous servir de point de démarrage pour la Coop n'a pas été reconduit et le programme « Au cœur d'un village » est reporté. Ceci nous aurait permis de nous adresser aux banques pour le bâtiment.

Le 10 juin 2024, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Coop, il fut suggéré que la Municipalité construise le bâtiment qui deviendra la propriété des contribuables. Il est certain que notre dette sera augmentée, mais il s'agit d'un service jugé essentiel pour la grande majorité de la population.

Lors de la séance spéciale du conseil municipal le 17 juin 2024, il y a eu présentation, avis de motion et dépôt du projet de Règlement #560. Il fut accepté et adopté à l'unanimité des conseillers (ère) à la séance ordinaire du 2 juillet dernier. Le 15 juillet 2024, au bureau de la Municipalité, la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter a eu lieu de 9h à 19h. Pour obtenir un scrutin référendaire, rappelons que le nombre requis de signatures était de 294, 227 citoyens ont signé le registre, il manquait donc 67 signatures pour que le scrutin référendaire ait lieu.

## **POSITION**

La construction du bâtiment avec les services sera soumise par la Municipalité par appel d'offres public. Nous sommes à étudier et à développer les plans sommaires aux devis de performance en collaboration avec les membres administrateurs de la Coop et Métro.

Ce qu'il faut savoir concernant l'épicerie, il y aura :

- une aire de restauration « style café communautaire » opérée par la Coop;
- un service de préparation et mets cuisinés;
- une terrasse extérieure;
- un espace pour un marché public.



Lorsque nous parlons de service d'essence ou propane, nous avons eu des offres, mais aucune décision n'a été prise à ce jour. N'en demeure que c'est un terrain de la Municipalité, il faudra s'assurer s'il y a des avantages pour la Coop et la population.

## DÉCISION

Le conseil municipal ne se réjouit guère de présenter un règlement d'emprunt de cette envergure, mais maintient et est d'avis que c'est un service essentiel, un besoin de proximité et au cœur du village; une épicerie fait grandir la population. Nous avons plusieurs terrains disponibles et activités à proximité ainsi que le service scolaire et le service des loisirs.

Notre village est en période de réalisation. Vous êtes à même de constater la rénovation de l'Hôtel de Ville, la mise à niveau du boulevard Desgagné (heureusement, nous avons de belles subventions pour ces 2 projets, ce qui est rare). En projet, nous avons la modernisation du boulevard Saint-David, l'amélioration des services communautaires dans le presbytère, un projet de nouveaux logements, la revitalisation des parcs, ainsi que le site événementiel et bien d'autres.

Ensemble, nous développons notre Municipalité tout en étant logique, économique et durable. Pour le projet d'épicerie, nous prenons en compte les messages positifs qui ont été véhiculés sur les réseaux sociaux et croyez-nous sincères, si un promoteur est intéressé, la Coop et nous, serons prêts à l'accommoder.

## TAXATION

Nous avons une grande richesse, nous serons bientôt à 1 milliard de dollars en évaluation. En 2013, notre dette était de 13 millions de dollars, et aujourd'hui elle est de 6.5 millions. Pourtant, d'autres règlements d'emprunt ont été demandés :

- Place des Fondateurs (1.6M\$);
- Caserne de pompiers (1.4M\$);
- Aqueduc, boulevard Martel (750 K\$);
- Courbes du 2<sup>e</sup> Rang (600K\$);
- Rues Mercier et du Planeur (900K\$);
- Trois rues, secteur Alpin (3.5M\$).



Et autres petits projets. Nous remboursons bon an mal en 1M\$ par année. Vous pouvez voir que nous sommes en bonne situation. (Nous avons encore des terrains à vendre dans le secteur alpin pour 1.4M\$)

## ACTUELLEMENT

Des programmes gouvernementaux sont ouverts, la COOP a monté un dossier complet qui leur permettrait de faire la construction de tout ce projet et d'être propriétaire de leur bâtiment



## QUAND

Nous prévoyons la construction au printemps 2025, nous voulons prendre le temps de faire nos plans, de vérifier les services d'Hydro-Québec ainsi que les services d'égouts de la Municipalité pour être prêt pour les soumissions au cours de l'hiver.



## RÉFLEXION

Pour qu'un village se développe, il faut une population qui croit que nous sommes un endroit où il fait bon y vivre. Le bonheur est d'apprécier ce que l'on a, et à Saint-David-de-Falardeau nous pouvons être fiers de tous nos équipements, de tous nos services, de notre usine de bois, de nos promoteurs touristiques, du passage des personnes qui travaillent ou qui ont des loisirs en forêt, d'un cœur de village actif, des villégiateurs qui s'intègrent, d'un secteur alpin qui fait l'envie de toute la région et d'un taux de taxes des plus bas de la province.

Chers citoyens, soyez fiers et embarquez dans la parade, tous y seront gagnant.



Au nom du conseil municipal,  
des employés et des bénévoles de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau

Germain Grenon, maire

VOTRE APPORT FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE À VOTRE VIE MUNICIPALE!